

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/01/2005 - Convocation du 18/01/2005  
Compte rendu affiché le : 04/02/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	27

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BOUREZG

**Absents représentés :** Mme BERRA (pouvoir à Mme PERRIN); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme GLATARD (pouvoir à Mme BOUHEY); Mme DESVIGNES (pouvoir à M. AUROY); Mme MARMONIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT)

**Absents excusés :** M. FERNANDES; Mme LABASOR

**Absents :**

**Objet : Contrat Temps libre  
2004/2005/2006**

Madame la conseillère municipale déléguée explique que le Contrat Temps Libre, signé avec la CAFAL, concernant les activités extrascolaires est venu à échéance le 31 décembre 2003.

L'année 2004 a été une année de transition et d'évaluation.

Elle propose de renouveler le contrat pour 2004-2005-2006. Ce contrat pourra faire l'objet d'avenants afin d'adapter le contenu des actions aux souhaits des usagers.

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Madame la conseillère municipale déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Contrat Temps Libre signé par la commune et la CAFAL en vue de la réalisation d'activités extrascolaires,
- DECIDE de renouveler, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2004, le contrat triennal "Temps Libre" avec la CAFAL,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat,
- DIT que le contrat sera annexé à la présente.

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

**Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 27 janvier 2005  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 15/02/2005  
Publication ou affichage du 15/02/2005  
Paul LAFFLY,  
Maire.*